



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du samedi 29 mars 2014

L'an deux mille quatorze, le 29 mars, à 10 heures, s'est réuni en séance publique le Conseil municipal de la Ville de Fosses, légalement convoqué en date du 24 mars, sous la présidence de Monsieur Pierre BARROS, Maire.

PRESENTS :

PIERRE BARROS, JACQUELINE HAESINGER, BLAISE ETHODET-NKAKE, FLORENCE LEBER, CHRISTOPHE LACOMBE, LEONOR SERRE, JEAN-MARIE MAILLE, JEANICK SOLITUDE, PATRICK MULLER, AÏCHA BELOUNIS, DOMINIQUE DUFUMIER, MARIE-CHRISTINE COUVERCELLE, CHRISTOPHE CAUMARTIN, CIANNA BEAUZOR, MICHEL NUNG, BOUCHRA SAADI, HERMENEGILDO VIEIRA, GILDAS QUIQUEMPOIS, PAULETTE DORRIERE, HUBERT EMMANUEL-EMILE, ATIKA AZEDDOU, FREDERIC DESCHAMPS, NADINE GAMBIER, JEAN-CLAUDE DAVID, DJAMILA AMGOUD, CLEMENT GOUVEIA, DOMINIQUE SABATHIER, LOUIS ANGOT.

EXCUSES REPRESENTES PAR POUVOIR :

NATACHA SEDDOH, POUVOIR A BLAISE ETHODET-NKAKE.

Clément GOUVEIA est élu secrétaire à l'unanimité.

1) INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Intervention de Pierre BARROS :

Suite au scrutin de dimanche 23 mars et à ses résultats, je vais procéder à l'appel de tous les élus.

Pierre BARROS fait l'appel.

Sachant que Natacha SEDDOH a donné pouvoir à Blaise ETHODET et que tous les autres élus ont répondu à l'appel, je déclare le Conseil municipal de Fosses installé.

Pour l'élection du Maire, je quitte la présidence et la passe à notre doyen Hubert EMMANUEL-EMILE.

2) ELECTION DU MAIRE

Intervention d'Hubert EMMANUEL-EMILE :

Les conditions et le déroulement de cette élection sont régis par les dispositions du Code général des collectivités territoriales (articles L.2122-2 à L.2122-10 et L.2122-12).

Aux termes de l'article L.2122-8 du CGCT, la séance au cours de laquelle il est procédé à l'élection du Maire est présidée par le plus âgé des membres du Conseil municipal. Une fois le Maire élu, c'est lui qui assure la présidence de la séance.

Le Conseil municipal doit élire son Maire parmi ses membres au scrutin secret uninominal et à la majorité absolue.

Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est élu.

Conformément à l'article L.2122-12 du CGCT, l'élection du Maire sera rendue publique par voie d'affichage dans les 24 heures suivant le scrutin.

Il est proposé au Conseil municipal de procéder à l'élection du Maire dans les conditions précitées.

Y a-t-il des candidats à la fonction de Maire ?

Intervention de Pierre BARROS :

Je suis candidat.

Intervention d'Hubert EMMANUEL-EMILE :

Je constate qu'il n'y a pas d'autres candidats. J'invite donc tous les élus à écrire le nom de leur choix sur le bulletin prévu à cet effet dans leur dossier et à le mettre dans l'enveloppe. Les services passeront avec l'urne.

Intervention de Frédéric DESCHAMPS :

Monsieur le Président, je voudrais faire un rappel au règlement. Je voudrais rappeler que cette élection, la liste « Union pour Fosses » la conteste dans la façon dont elle s'est déroulée et ne reconnaît donc pas la totale légitimité du conseil qui vient d'être installé. Je voudrais donner pour information à l'ensemble de l'assistance que nous avons introduit un recours auprès du tribunal administratif.

Intervention de Pierre BARROS :

Nous en prenons bonne note et cela sera inscrit au procès-verbal du Conseil municipal.

Intervention d'Hubert EMMANUEL-EMILE :

Pour le dépouillement, je propose et j'appelle Cianna BEAUZOR et Clément GOUVEIA, s'ils en sont d'accord, pour être assesseurs.

Les assesseurs acceptent. Ils comptabilisent 29 enveloppes dans l'urne et procèdent au dépouillement.

Intervention d'Hubert EMMANUEL-EMILE :

Le résultat obtenu est :

7 bulletins blancs et 22 bulletins pour Pierre BARROS.

La majorité absolue étant de 12 voix, je déclare Pierre BARROS élu.

Hubert Emmanuel-Emile remet l'écharpe de Maire à Pierre Barros.

Intervention de Pierre BARROS :

Mesdames, Messieurs, chers collègues et amis,

Je vous remercie de me renouveler votre confiance et soyez assurés que j'aurai à cœur d'assumer les responsabilités que vous venez de me confier, je mesure à cet instant l'honneur qui m'est fait.

Le temps de la campagne est terminé, c'est du passé, nous voilà élus et installés, nous formons à partir d'aujourd'hui le Conseil municipal de la ville de FOSSES et c'est maintenant vers l'avenir qu'il faut nous tourner. La majorité et l'opposition, chacun à sa place, vont maintenant se mettre au travail car du travail, il y en a et il y en a même beaucoup !

Nous avons six années pour terminer les projets démarrés ces dernières années. Il y a bien sûr la rénovation du centre-ville, l'« Eco Quartier » du centre-ville, avec le prochain transfert des commerçants dans des locaux enfin à la hauteur de leurs talents, la construction de nouveaux logements pour toutes les bourses et tous les besoins, de nouveaux commerces et services autour d'une place centrale accueillante. Il y a aussi la ZAC de la gare à poursuivre, dans le même esprit que le centre-ville. Le village quant à lui a besoin d'un nouvel élan, nous le construisons ensemble en nous appuyant sur ses richesses patrimoniales, rurales et culturelles.

Il y a évidemment notre agglomération Roissy Porte de France, notre plus proche partenaire, celui qui permet à Fosses d'être acteur d'une dynamique de territoire de plus en plus étendue, qui nous permet de porter les projets et les services les plus ambitieux.

Enfin, une collectivité, c'est le lieu où l'on organise les services publics. Nous poursuivrons et renouvellerons la mise en œuvre des services aux populations, aux associations, pour qu'à chaque instant de la vie, notre ville, ses équipements et ses services, soient en appui et en réponse aux besoins du quotidien de nos concitoyens.

Pour conclure, j'aimerais rendre hommage aux membres de l'équipe précédente. Quelle expérience ! Des gens si différents et si proches à la fois, capables de travailler ensemble, prendre des initiatives et porter collectivement les décisions. Des citoyens honnêtes, avec des personnalités bien trempées, toujours à l'écoute et ouverts au dialogue. Nous avons beaucoup appris ensemble, j'ai beaucoup appris à leur contact et cette façon de faire de la politique a été, j'en suis persuadé, une belle aventure pour tous, en tout cas, elle l'a été pour moi.

Rassembler, regarder la vie en face, prendre des risques, écouter puis décider en conscience, construire du commun en s'appuyant sur les différences de chacun, voilà ce qui m'a passionné pendant ces six années, voilà ce que je souhaite poursuivre avec vous pour les six prochaines.

Je vous remercie et passe la parole à Hubert qui a préparé un petit mot.

Intervention d'Hubert EMMANUEL-EMILE :

Chers Fossatussiens, le code électoral demande au doyen d'âge du mandat qui démarre de procéder à l'élection du Maire. Le doyen c'est un honneur mais c'est aussi un devoir. C'est pour cela qu'aujourd'hui je préside avec beaucoup d'émotion cette séance.

Bienvenue à vous tous et merci d'être là pour le premier Conseil municipal. Je vais faire un peu d'histoire, je ne voudrais pas jouer aux anciens combattants. Depuis 42 ans, mon engagement sur la ville a été orienté en majorité vers les jeunes. Le sport, mon domaine, le foot, ma passion. Pour mémoire à mon arrivée à Fosses, les installations et les équipements de l'association étaient délogés sous forme d'expropriation pour l'implantation d'une zone industrielle. De ce fait, nos entraînements se faisaient sur une toute petite parcelle de terrain dans l'ancien village devenu aujourd'hui un parking. Tous nos matches aller/retour se jouaient à l'extérieur. A l'époque, il était difficile de mener à bien nos actions lorsque nous n'avions pas les moyens. C'est grâce à la charité chrétienne que nous avons survécu.

De la FAMILIA, association d'éducation populaire, à l'Union Fosses Football aujourd'hui, j'ai exercé de multiples fonctions, même celle de coupeur de citron, comme on dit. Aujourd'hui encore, je suis le Président d'honneur d'Union Fosses Football. Tous ces engagements m'ont démontré que tous les jeunes Fossatussiens représentent un avenir riche et fort pour Fosses. C'est dans cette optique qu'aujourd'hui je m'engage. Je suis toujours des vôtres, la confiance ne m'a jamais quitté.

Maintenant, je souhaite la bienvenue aux nouveaux compagnons. Il y a de quoi faire. Vous verrez, il y a des moments encourageants, d'autres moins mais toujours passionnants. Ensemble nous ferons du bon travail. Nous avons à rappeler aux hautes instances gouvernementales qu'elles ont des devoirs vis-à-vis des citoyens et que nous serons là pour défendre vos droits. J'embrasse toute l'équipe du mandat qui s'achève et je suis fier de repartir avec ceux qui ont choisi de rester.

Maintenant, je voudrais terminer en remerciant infiniment notre directrice générale des services, madame Christine BULOT, pour son omniprésence et pour la grande qualité du travail administratif effectué. Merci aussi à toutes les personnes, employées ou non, qui par leur gentillesse et leur dévouement nous ont soutenus et aidés durant ces six années qui viennent de s'écouler. Merci également à nos compagnes, à nos compagnons et enfants car ce n'est pas évident de vivre avec un élu. Pour finir merci à vous de m'avoir écouté mais je n'ai pas fini. Une dame se tient dans la salle, je vais la nommer pour qu'elle se lève. C'est Madame Madeleine BARROS. Elle a beaucoup travaillé pour sa ville. Aujourd'hui elle nous quitte. Je vous demande de vous mettre tous debout et de l'applaudir. Tu nous quittes mais tu m'as passé le flambeau. Merci

Intervention de Pierre BARROS :

Y a-t-il d'autres interventions ? Blaise et Gildas souhaitent intervenir. Je passe la parole à Gildas.

Intervention de Gildas QUIQUEMPOIS :

Mesdames, Messieurs, Chers camarades,

Plus de trente ans après, les communistes sont toujours là. Avec leurs alliés du Front de Gauche, ils seront présents pour rappeler chaque fois que le besoin s'en fera sentir, les valeurs d'un vrai socialisme. Celui pour lequel l'humain ne peut être réduit à une simple variable d'ajustement dans une comptabilité empreinte d'une idéologie ultralibérale dissimulée sous les oripeaux de l'orthodoxie financière.

A une époque où la précarité menace la subsistance même de chacune et de chacun sans distinction d'origine ou de catégorie sociale, nous serons présents pour sauvegarder cette solidarité sans laquelle aucune société ne peut se survivre, que ce soit à l'échelle nationale ou plus encore, locale.

Un nouveau visage a été donné à la ville par Pierre Barros. Mais cette ville a aussi des visages et des valeurs qui sont les fondements de la République. Nous entendons que la métamorphose de la ville entamée sous le mandat précédent de Pierre Barros se poursuive en y incluant celles et ceux qui la

composent, quelles que soient leur origines. Le respect des cultures de chacun créera, nous en sommes certains, une richesse commune.

Les temps qui s'annoncent seront plus difficiles encore pour les finances des collectivités locales. De cela nous sommes conscients. Mais nous veillerons à ce que les points essentiels du programme s'agissant d'un bien-être collectif passant par l'organisation des solidarités soient respectés. Il s'agit ni plus ni moins de la dette morale que nous avons contractée avec les électrices et les électeurs de la gauche fossatussienne qui nous ont accordé leur confiance. Une confiance que les élus communistes et républicains renouvellent à Pierre Barros.

Monsieur Deschamps comme vous et vos colistiers aimez le dire les « cocos » sont là et bien là.
Déclaration au nom du PCF

Intervention de Blaise ETHODET NKAKE :

Au nom du parti socialiste, je tiens à remercier l'ensemble des électeurs qui ont fait l'effort de remplir leur devoir civique et notamment les 1883 électeurs qui nous ont donné mandat pour mener la ville pour les six prochaines années.

La gauche est partie rassemblée dès le premier tour. Il manque un léger différentiel de voix par rapport aux listes Vaillant et Barros en 2008, ce qui marque, dans un contexte national difficile pour les municipalités, un attachement des Fossatussiens à la gauche.

La conjoncture économique et sociale exige une gestion rigoureuse de nos ressources et de nos finances. Le bien de tous n'est pas de l'argent facile, il nécessite que ceux qui en sont les gardiens en fassent bon usage. La contribution de chacun n'est acceptable que s'il perçoit le bienfondé de la dépense.

Nous pouvons d'ores et déjà nous réjouir de cette campagne électorale qui a permis de créer un vrai débat chez les Fossatussiens. En revanche, nous ne pouvons ignorer qu'une grande partie des habitants de la ville ait été désintéressée par ces élections et ne se soit pas rendue aux urnes pour exprimer son suffrage. Les méthodes employées par l'opposition ne sont pas étrangères à cela. Ce ne sont pas deux projets de société qui ont été proposés aux Fossatussiens.

En effet, il est regrettable que leur choix fût d'attaquer les personnes dans leur diversité utilisant des patronymes qui rappellent de tristes pages de l'histoire. Je tiens à souligner le fort apport du renouvellement des élus socialistes. Nous sommes prêts à devenir des acteurs de cette nouvelle donne pour la ville de Fosses. Fosses est une ville en mouvement, aussi vivante que les habitants qui la composent. Et c'est notre devoir de maintenir ce souffle qui fait que nous nous sentions tous Fossatussiens.

Trois pôles nous intéressent tout particulièrement car ils sont au cœur de cet enjeu de cohésion sociale : l'économie, la vie associative et l'action sociale. L'économie car elle est au centre des préoccupations de chaque citoyen. Sans travail, il est difficile de trouver sa place dans notre société. Nous ne sommes pas pour autant démunis d'outils pour le stimuler, pour donner à nos concitoyens l'envie d'entreprendre, de produire ou de servir. La vie réserve aussi son lot d'obstacles et d'épreuves qu'il nous faut surmonter. Notre vision de la société ne tend pas à marginaliser ceux qui rencontrent ces difficultés. Pour nous, il est de notre devoir de leur permettre de passer le cap et de reprendre le plus sereinement une existence paisible et heureuse. Oui, nous mettons au cœur de notre projet de société ce « vivre ensemble » qui n'a de sens que si chacun est capable d'aller à la rencontre de l'autre.

Ce travail s'effectuera au sein d'un groupe majoritaire où Pierre BARROS pourra compter sur notre soutien entier. Je suis fier d'être Fossatussien, heureux d'avoir mené le groupe socialiste lui

permettant de participer de façon active au développement global et raisonné de notre belle ville dans l'harmonie, le respect et surtout l'amour.

Intervention de Frédéric DESCHAMPS :

Mesdames, Messieurs, Monsieur le Maire,

Je m'exprime au nom de l'opposition municipale puisqu'aujourd'hui telle est notre position dans ce Conseil municipal.

J'ai deux mots à dire, très brefs, car l'heure n'est pas à mener une polémique politicienne qui serait à mon avis déplacée dans un contexte qui devrait être plus propice à la réjouissance de votre camp puisque vous êtes réélus et que pour l'instant je ne peux que vous adresser mes félicitations pour cette élection, démocratiquement et de façon républicaine.

Je veux dire à Monsieur QUIQUEMPOIS que je me réjouis de savoir qu'il existe toujours des communistes, cela fait plaisir de voir que dans une ville qui s'attache à son passé historique et à ses fossiles, cela me fait plaisir de penser qu'il y a aussi des communistes, Monsieur QUIQUEMPOIS, n'y voyez aucune malice.

Je veux dire aussi à Monsieur ETHODET NKAKAE qu'il est assez mal venu de venir dire à quelqu'un qui, comme moi a vécu une grande partie de sa vie en Afrique, que je puisse être raciste comme vous l'avez laissé entendre.

L'assemblée s'exclame.

Je voudrais, s'il vous plaît, que vous vous absteniez de vos commentaires Messieurs dames. Je veux juste dire que cette élection a été ce qu'elle est. Aujourd'hui nous allons éventuellement, si le tribunal administratif donne droit à notre recours, rediscuter des conditions de cette élection. Mais peu importe, aujourd'hui l'heure n'est pas à la polémique et effectivement j'invite l'équipe municipale qui a été aujourd'hui intronisée à travailler puisque c'est cela que nos concitoyens attendent et rien d'autre.

Intervention de Pierre BARROS :

S'il n'y a pas d'autres interventions, nous allons poursuivre le déroulement de notre Conseil municipal d'installation. Je prends donc la présidence. Merci Hubert.

3) DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE

Intervention de Pierre BARROS :

Aux termes de l'article L.2122-2 du Code général des collectivités territoriales : « Le Conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil municipal ». L'effectif légal du Conseil municipal de la Ville de Fosses étant de 29, le nombre d'adjoints au Maire ne peut donc être supérieur à 8.

Il est proposé au Conseil municipal de déterminer le nombre d'adjoints au Maire, sachant que nous en proposons 8.

4) ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE

Intervention de Pierre BARROS :

Après avoir procédé à l'élection du Maire et déterminé le nombre d'adjoints au Maire, il appartient au Conseil municipal de procéder à l'élection des adjoints.

L'article L.2122-7-2 du CGCT dispose que : « dans les communes de 3 500 habitants et plus, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un ».

Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus. »

Il est demandé au Conseil municipal de procéder à l'élection des adjoints dans les conditions précitées. Dans votre pochette vous trouverez une liste d'adjoints qui est présentée par la majorité. Plaise à l'opposition de proposer une liste d'adjoints si elle le souhaite. Monsieur DESCHAMPS ?

Intervention de Frédéric DESCHAMPS :

Non

Intervention de Pierre BARROS :

Je vous propose de passer au vote, vous avez la liste et une enveloppe, les services vont passer avec l'urne comme tout à l'heure.

Je vous présente la liste de la majorité :

- 1. Christophe Lacombe*
- 2. Jacqueline Haesinger*
- 3. Blaise Ethodet*
- 4. Florence Leber*
- 5. Patrick Muller*
- 6. Léonor Serre*
- 7. Jean-Marie Maille*
- 8. Jeanick Solitude*

Les élus passent au vote et les assesseurs au dépouillement.

Intervention de Pierre BARROS :

Nous avons donc 7 bulletins blancs et 22 pour la liste conduite par Christophe LACOMBE. Bravo !

Le maire procède à la remise des écharpes aux adjoints.

Je peux vous assurer que les fonctions d'adjoints au Maire sont vraiment utiles et qu'il est important d'avoir des gens qui sont sincèrement engagés pour la ville, pour l'équipe, pour le projet. Je suis très, très fier de travailler avec eux.

5) ADOPTION DU TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

Intervention de Pierre BARROS :

L'ordre du tableau du Conseil municipal est fixé par les articles R.2121-2 à R.2121-4 du CGCT :

- le Maire au premier rang ;
- les adjoints ;
- les conseillers municipaux.

Pour ces derniers, l'ordre de préséance est déterminé par trois critères appliqués successivement :

- par la date la plus ancienne de nomination intervenue depuis le dernier renouvellement intégral du Conseil municipal (en l'occurrence, il s'agit pour tous les conseillers du 23 mars 2014, ce critère ne peut donc être déterminant) ;
- entre conseillers élus le même jour, par le plus grand nombre de suffrages obtenus ;
- Et, à égalité de voix, par la priorité d'âge.

Il est à noter que, s'agissant des deuxième et troisième critères, chaque conseiller est réputé élu avec le nombre de voix recueilli par la liste sur laquelle il a figuré (arrêt du Conseil d'Etat du 25 mai 1988 Tête).

Par ailleurs, entre conseillers appartenant à une même liste, l'ordre du tableau est déterminé par l'âge des candidats et non par leur rang de présentation sur la liste (Circulaire du Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du territoire NOR INTA06000750 en date du 9 août 2006 portant sur l'élection et le mandat des assemblées et exécutifs locaux, pp 8-9).

Il est en conséquence demandé au Conseil municipal d'adopter le tableau précité dans les conditions sus énoncées.

Intervention de Jacqueline HAESINGER :

Je voudrais juste dire que Pierre est un Maire qui sait partager et ce n'est pas donné à tout le monde, il y a des maires qui ont la place unique, qui veulent gérer leur ville tout seul. Sachez que Pierre sait partager, que nous formons une équipe et que nous travaillons ensemble.

Intervention de Pierre BARROS :

Je vous énumère l'ordre de ce tableau :

- 01 - Pierre BARROS
- 02 - Christophe LACOMBE
- 03 - Jacqueline HAESINGER
- 04 - Blaise ETHODET-NKAKE
- 05 - Florence LEBER
- 06 - Patrick MULLER
- 07 - Léonor SERRE
- 08 - Jean-Marie MAILLE
- 09 - Jeanick SOLITUDE
- 10 - Hubert EMMANUEL-EMILE
- 11 - Paulette DORRIERE
- 12 - Dominique DUFUMIER
- 13 - Gildas QUIQUEMPOIS
- 14 - Aïcha BELOUNIS
- 15 - Atika AZEDDOU
- 16 - Marie-Christine COUVERCELLE
- 17 - Gildo VIEIRA
- 19 - Christophe CAUMARTIN
- 20 - Bouchra SAADI
- 21 - Michel NUNG

- 22 - Cianna BEAUZOR
- 23 - Louis ANGOT
- 24 - Jean Claude DAVID
- 25 - Frédéric DESCHAMPS
- 26 - Nadine GAMBIER
- 27 - Dominique SABATHIER
- 28 - Djamila AMGOUD
- 29 - Clément GOUVEIA

Ce tableau est adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour est terminé. Je demande au secrétaire et aux assesseurs de bien vouloir patienter afin de signer le procès-verbal, dès qu'il sera prêt pour qu'il soit déposé dès lundi à la préfecture.

Fin de séance : 11H40